

Rapport spécial des fondations individualisées 2025

- S O M M A I R E -

Les faits marquants des fondations abritées	4
Fondation Matmut Paul-Bennetot	6
Fondation Sandrine Castellotti	21
Fondation Ecouter Voir	27
Fondation MUTAC	35
Fondation Mutuelle des Motards	42
Fondation Solimut Mutuelle de France	48

Par arrêté du 31 mai 2023, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations ou associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Depuis 1991, la Fondation de l'Avenir, d'initiative mutualiste, offre la possibilité aux acteurs de l'environnement de l'économie sociale et solidaire de créer leur propre fondation. Son modèle de fondation abritée permet aux partenaires de porter un projet en bénéficiant du savoir-faire de la Fondation de l'Avenir et de toutes les possibilités de la reconnaissance d'utilité publique.

La Fondation de l'Avenir s'est dotée d'une doctrine relative à sa politique d'abri lors de son conseil de surveillance du 12 décembre 2023. Le projet de la Fondation abritée doit s'inscrire dans l'objet de la Fondation de l'Avenir. Les projets recevables sont prioritairement des projets dont l'objet est suffisamment singulier pour se différencier des fondations déjà existantes et pour ne pas créer de confusion avec l'activité en propre de la Fondation de l'Avenir.

C'est la cohérence d'ensemble et la complémentarité d'intervention au nom de l'intérêt général et de l'utilité sociale qui spécifient le projet global de la Fondation de l'Avenir, dans lequel elle souhaite associer ses fondations abritées.

Au 31 décembre 2025, la Fondation de l'Avenir abritait :

La Fondation Matmut Paul Bennetot ;
La Fondation Sandrine Castellotti ;
La Fondation Ecouter Voir ;
La Fondation MUTAC ;
La Fondation Mutuelle des Motards ;
La Fondation Solimut Mutuelle de France.

LES FAITS MARQUANTS DES FONDATIONS ABRITEES

Fondation Matmut Paul Bennetot

La Fondation Matmut Paul Bennetot voit les 1ers résultats du programme Gab Lab

Le 13 octobre dernier, la Fondation Matmut Paul Bennetot a visité leLiving Lab porté par La Gabrielle. Ce programme, distinguant accueil enfant et accueil adulte, travaille à favoriser l'inclusion des personnes en handicap, en évaluant l'influence des espaces d'accompagnement sur la vie des usagers et sur les pratiques professionnelles.

Fondation Sandrine Castellotti

La Fondation Sandrine Castellotti se mobilise pour la journée mondiale de la santé mentale

Un mois après le 10 octobre, la Fondation Sandrine Castellotti a renouvelé son opération de sensibilisation du grand public par une projection au Studio des Ursulines à Paris. Le documentaire « Futurs champions, le prix de la gloire », écrit et réalisé par Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac a permis de plonger le public dans les coulisses du sport de haut niveau et d'en révéler les dérives.

Fondation Ecouter Voir

La Fondation Ecouter Voir soutient les étudiants

En complément du Challenge solidaire, la Fondation Ecouter Voir renforce son soutien aux étudiants. Depuis 2025, elle a mis en place un dispositif Bourse BTS Opticien Lunetier pour des étudiants motivés et méritants, qui pourraient rencontrer des difficultés à financer leurs études, en prenant en charge une partie de leurs frais de scolarité.

Fondation MUTAC

La Fondation MUTAC accompagne les associations dans l'évaluation de leur action

La Fondation MUTAC a réuni des Lauréats et des représentants du comité de gestion le 7 novembre à Paris. L'ambition de cette journée, animée par Make Sens, était d'élaborer une fiche évaluation accessible et utile à toute structure, comme une première approche. La fiche est disponible sur le site de la Fondation.

Fondation Mutuelle des Motards

La Fondation Mutuelle des Motards renouvelle son appel à prix

La Fondation Mutuelle des Motards a repensé ses Prix. Son appel à candidatures n'est plus catégorisé, mais plus largement ouvert avec une seule thématique : l'action innovante dans l'accidentologie et la traumatologie des deux et trois roues motorisés. Le Lauréat 2025 est l'association Gongle pour son projet « Avec ou sans casque ? ».

Fondation Solimut Mutuelle de France

La Fondation Solimut Mutuelle de France a fêté ses 10 ans

A cette occasion, la Fondation Solimut Mutuelle de France a réaffirmé son engagement : agir à la source de l'inégalité sociale, innover, inventer des réponses solidaires aux besoins sociaux de la population en matière de santé. Cela se traduit par le soutien, d'une part, des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par l'intermédiaire d'appels à prix ; d'autre part, auprès des chercheurs, par des dispositifs de soutien d'appels à projets, d'études ou de programmes.



FONDATION MATMUT - PAUL BENNETOT

La Fondation Matmut Paul Bennetot a été créée par le Groupe Matmut, sous égide de la Fondation de l'Avenir, le 4 juillet 2006. Elle a vocation à soutenir et développer la recherche et l'innovation en lien avec la traumatologie, les maladies chroniques et la dépendance due à une maladie progressive et irréversible.

A. Gouvernance

Au 1^{er} janvier 2025, la Fondation Matmut Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion présidé par Christophe BOURRET.

Membres

Monsieur Christophe **BOURRET**

Président, membre au titre du membre fondateur, Mutuelle Ociane Matmut

Monsieur Gérard **BOURRET**

Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Michel **LENORMAND**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Sylvie **ESKINAZI**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Nicolas **GOMART**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Dominique **LETOURNEAU**

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Stéphanie **BOUTIN**

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Docteure Valérie **FOURNEYRON**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Jean-Paul **WIELICZKO**

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Stéphane **HASSELOT**

Membre au titre du membre fondateur, Mutuelle Ociane Matmut

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Docteure Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, jusqu'au 7 octobre

Docteur Vincent **CARPENTIER**

Président du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, à compter du 7 octobre

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2025.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique et le comité de gestion et le comité scientifique se sont réunis en séminaire le 7 octobre 2025, pour évoquer le bilan de la Fondation et l'évolution de ses dispositifs et orientations. Lors de cette réunion, une passation a eu lieu entre Docteure Martine **GAYRAUD** et Docteur Vincent **CARPENTIER** à la présidence du comité scientifique.

Le comité scientifique est composé au 1^{er} janvier 2025 de :

Docteure Martine **GAYRAUD**

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, jusqu'au 7 octobre 2025

Médecin responsable du département de médecine interne, Institut Mutualiste Montsouris, Paris

Docteur Guillaume **ODRI**

Chirurgien orthopédiste, Hôpital Lariboisière (AP-HP), Paris

Monsieur Ross **PARRY**

Maître de conférences STAPS, Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement (CeSRM),

Université Paris Nanterre

Docteur Willy **ALLEGRE**

Ingénieur Santé, responsable du Living Lab, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles (CMRRF) Kerpape, Ploemeur

Docteur Vincent **CARPENTIER**

Président du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot, à compter du 7 octobre 2025

Médecin en médecine physique et de réadaptation, Hôpital Raymond-Poincaré, AP-HP, Garches

Docteur Jean-Luc **LE GUILLOU**

Médecin réanimateur, Institut Mutualiste Montsouris, Paris

Docteur Mathieu **BEREAU**

Neurologue, MCU PH, Expert en stimulation chirurgicale sur Parkinson, CHU, Besançon

Le comité scientifique s'est réuni deux fois sur l'exercice 2025.

Le comité de gestion et le comité scientifique se sont réunis en séminaire le 7 octobre 2025.

B. Activités

1. Soutien aux chercheurs

La Fondation Matmut Paul Bennetot, dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

En 2025, la Fondation s'est mobilisée sur :

- 4 programmes : recherches menées sur plusieurs sites et/ou années
- 19 projets : recherches menées localement ou sur une courte durée. Chaque année, un appel à projets est proposé et le financement se fait ensuite sur présentation de factures.
- 2 bourses
- 1 étude

1.1 Programmes

En 2025, 3 programmes soutenus par la Fondation Paul Bennetot étaient en cours et 1 a été engagé.

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2025	Ptolémée 2 – séquence IRM universelle (P2SIU)	Pr	LEMAIRE	Jean-Jacques	CHU	Clermont-Ferrand
2024	AgorHa Lab' : tous chercheurs pour une ville 100 % inclusive	Mme	MENAGER	Clarisse	Fondation Anne de Gaulle	Montigny-le-Bretonneux
2023	Espace et Handicap	Mme	DE CARNE	Clotilde	La Gabrielle	Claye-Souilly
2023	Importance de l'activité physique, de la nutrition et du sommeil sur la qualité de vie et l'état de santé de personnes atteintes de maladies chroniques	Dr	DOUTRELEAU	Stéphane	CHU	Grenoble

En 2025, la Fondation de l'Avenir et la Fondation Matmut Paul Bennetot se sont associées pour soutenir la poursuite de la recherche appliquée issue du programme Ptolémée « *Mise au point d'un environnement logiciel permettant de cartographier de manière directe le cerveau profond, en utilisant l'information architecturale présente dans l'imagerie par résonnance magnétique nucléaire* » porté par le Pr Jean-Jacques LEMAIRE au CHU de Clermont Ferrand.

L'objectif principal du Programme Ptolémée 2 est la mise au point d'une séquence IRM universelle qui doit révéler l'architecture du cerveau profond humain. Il a vocation de proposer une imagerie générique standardisée pour développer l'analyse structurale en conditions cliniques.

Le programme « *Importance de l'activité physique, de la nutrition et du sommeil sur la qualité de vie et l'état de santé de personnes atteintes de maladies chroniques* » porté par le Dr DOUTRELEAU au CHU de Grenoble a été poursuivi. Cette étude devrait permettre de déterminer si l'ajout d'une dimension d'évaluation et d'intervention sur le sommeil à un programme d'intervention sur l'hygiène de vie apporte des avantages significatifs en termes de qualité de vie et de niveaux d'activité physique.

Un soutien au programme AgorHa, de la Fondation Anne de Gaulle, a été engagé au cours de l'année 2024. Son objectif est de développer l'*AgorHa Lab*, un living lab au service d'une ville inclusive, au sein

d'une Maison Ressource de l'Inclusion à construire et d'une Académie citoyenne du design inclusif, à créer en concevant des modules de formation avec un programme starter. La définition et l'installation des premiers espaces préfigurés du campus recherche (laboratoire et faculté du village) dans les locaux du village ont été réalisés au cours de l'année 2025. La prochaine étape sera la construction d'un bâtiment dédié.

Le programme de Living Lab avec le centre de La Gabrielle « *Espace et Handicap* » a été finalisé cette année. Constitué de deux programmes triennaux, il vise à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, selon deux approches : un accueil enfant et un accueil adulte.

Focus sur 1 programme : Espace et Handicap-Centre de la Gabrielle, plateforme médico-sociale RAMHA Claye-Souilly

Espace et Handicap, Renata CHINALSKA-CHOMAT, directrice, Clotile DE CARNE, cheffe de projet et Samuel CHARDON, responsable du Living Lab, Centre de La Gabrielle, Claye-Souilly, projet initié en mai 2023 et terminé en décembre 2025.

Le Programme s'inscrit dans l'activité du Living Lab en Recherche Appliquée sur le HANDicap porté par les établissements Médico-sociaux (RAMHA) du centre de La Gabrielle.

Le programme examine l'influence des espaces d'accompagnement sur la vie des usagers et sur les pratiques professionnelles au sein du Centre de la Gabrielle. Il comprend deux volets : l'organisation de la plateforme enfants, avec la création d'unités destinées à des jeunes enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et des espaces permettant l'accueil des familles et le développement d'un pôle préprofessionnel ; et le réaménagement du foyer d'hébergement et des maisons pour adultes. L'objectif est de développer l'autonomie des personnes accompagnées par l'humanisation des lieux de vie, l'adaptation des espaces à l'organisation du travail et la création d'environnements facilitant le quotidien.

Le programme concerne les usagers du Centre de la Gabrielle, plateforme médico-sociale accueillant des enfants et des adultes en situation de handicap. Les aménagements visent notamment des jeunes enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme ainsi que des adultes hébergés au sein du foyer et des maisons associées. Les familles des enfants accompagnés et les professionnels intervenant dans les structures sont également concernés par les transformations des espaces et par l'évolution de l'organisation du travail. Au total, environ 650 personnes sont impliquées dans les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement concernés par le programme.

Les travaux d'aménagement et de transformation des espaces au Centre de la Gabrielle, comprenant la création d'unités pour enfants et le réaménagement des lieux d'hébergement pour adultes ont été réalisés. Les investissements portaient sur des travaux immobiliers, l'intervention d'architectes et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'équipement mobilier ainsi que la coordination du projet dans le cadre du Living Lab. Les transformations concernent plus de 4 000 m² d'espaces. Les actions incluaient également des ateliers de co-conception, des groupes de travail sur l'évolution des pratiques professionnelles. Les études d'impact réalisées après les travaux afin d'examiner les effets des aménagements sur les usagers et les professionnels sont en cours.

1.2 Projets

19 projets étaient en cours de réalisation en 2025 (déjà en cours ou engagés en 2025).

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2021	TRAUMA-COV : Dépistage et proposition thérapeutique des troubles post traumatiques séquellaires dans les suites d'un Covid-19 grave chez les sujets jeunes	Dr	HINGRAY	Coraline	CHU	Nancy
2022	Signatures électrophysiologiques multidimensionnelles des dysfonctions cognitives liées au delirium en réanimation	Dr	BUFFIERES	William	CHU	Toulouse
2022	Evaluation de l'impact de faible dose de kétamine sur la douleur aigue et chronique des patients traumatisés	Dr	DUCLOS	Gary	Hôpital Nord	Marseille
2022	Mesure de l'état de santé et de l'expérience des soins rapportés par les patients après prise en charge en réanimation pour un état de mal épileptique de l'adulte – Etude POSEIDON 2	Mme	JACQ	Gwenaëlle	Centre Hospitalier	Versailles
2022	Réorganisations cérébrales induites par une lésion de la moelle épinière : évaluations multimodales des fonctions sensitivo-motrices et cognitivo-comportementale	Dr	POULEN	Gaëtan	CHU	Montpellier
2023	Femmes victimes de violences : traitement du trouble stress post-traumatique par le propranolol	Dr	BIRMES	Philippe	CHU	Toulouse
2023	Prévalence et facteurs de risque de survenue d'un syndrome post-réanimation à 3 mois d'un séjour en réanimation pour une pathologie neurologique cérébrale ou périphérique	Dr	MAROIS	Clémence	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris
2023	De l'accompagnement du patient hospitalisé en réanimation à sa réhabilitation au domicile : intégration d'un carnet de bord virtuel au sein d'une application de suivi du syndrome post-réanimation	Dr	BODET	Laurence	CHU	Tours
2023	Etude pilote sur la prévention de la rechute dépressive grâce à la plateforme de coordination des soins YASO : YASO-DEP (sous réserve)	Dr	ROTHARMEL	Maud	CHU	Rouen
2024	Neuropsychopronostic du langage chez les patients non communicants	Pr	ROHAUT	Benjamin	Hôpital Pitié Salpêtrière	Paris

2024	Exploration des biomarqueurs du craving chez des usagers de tabac, d'alcool et de cannabis - Étude prospective observationnelle	Pr	AURIACOMBE	Marc	Université	Bordeaux
2024	Étude pilote évaluant l'utilisabilité et l'impact fonctionnel d'une utilisation prolongée à domicile d'une neuroprothèse de préhension embarquée chez des sujets présentant une hémiparésie vasculaire - Projet GRASP-HOME	Pr	GASQ	David	CHU	Toulouse
2024	Développement d'une règle de prédiction du risque de lésion hémorragique intracrânienne chez les patients âgés contactant le SAMU centre-15 pour un traumatisme crânien suite à une chute de leur hauteur	Dr	DUBUCS	Xavier	CHU	Toulouse
2024	ParaSurf - L'innovation technologique pour améliorer et optimiser la pratique du surf et d'autres sports pour les personnes amputées fémorales (sous réserve)	Dr	MOUCHEBOEUF	Geoffroy	Fondation Bordeaux Université	Bordeaux
2025	Evaluation des besoins des aidants des patients cérébrolésés : Traduction et Validation du Family Needs Questionnaire (FNQ)	Dr	COTINAT	Maëva	Université	Aix-Marseille
2025	Intérêt d'un nouveau parcours de soins associant télésurveillance et accompagnement par une infirmière d'appui pour des patients épileptiques après un changement de traitement antiépileptique : une étude pilote	Dr	DENUELLE	Marie	CHU	Toulouse
2025	Stimulation Personnalisée par TACS Alpha à visée thérapeutique dans les troubles de la Conscience (acronyme SPARC)	Dr	HERAULT	Caroline	Hospices Civils	Lyon
2025	Diagnostic et évaluation des lombalgies chez la personne amputée fémorale	Pr	PILLET	Hélène	ENSAM	Paris
2025	Impact de l'accouchement traumatique sur l'interaction dyadique mère-bébé et le devenir psychique maternel : une étude prospective	Dr	VULLIEZ	Laurianne	CHU	Besançon

Focus sur 3 projets débutés en 2025 :

Projet 1 : Evaluation des besoins des aidants des patients cérébrolésés

Evaluation des besoins des aidants des patients cérébrolésés : traduction et validation du Family Needs Questionnaire (FNQ), Docteure Maeva COTINAT, Médecine Physique et de Réadaptation Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille, Hôpital Sainte Marguerite, Service de Médecine Physique et de Réadaptation, projet sélectionné en 2025

Les lésions cérébrales acquises, d'origine traumatique, vasculaire ou infectieuse, touchent chaque année en France 150 000 personnes et induisent des séquelles durables chez 15 à 40 % d'entre elles. Ces séquelles physiques, cognitives, comportementales ou émotionnelles altèrent l'autonomie des patients et nécessitent un accompagnement au long cours.

Les proches aidants, le plus souvent conjoints ou enfants, jouent un rôle central dans le soutien quotidien. Ce rôle, largement assumé dans l'ombre, est associé à une morbidité importante, incluant douleurs chroniques, troubles anxieux ou dépression, ainsi qu'à un risque accru de renoncement aux soins. Le « fardeau de l'aidant » est bien décrit, notamment à l'aide de l'échelle de Zarit, mais les besoins concrets des aidants restent peu documentés en contexte francophone, en particulier chez les aidants de patients cérébrolésés.

Le Family Needs Questionnaire (FNQ) est à ce jour le seul outil spécifiquement dédié à l'évaluation des besoins des aidants de personnes cérébrolésées. Développé en langue anglaise, il comprend 37 items répartis en six dimensions, telles que l'information, le soutien émotionnel et instrumental, le réseau ou la participation aux soins. Bien que des versions validées existent dans d'autres langues, aucune version française standardisée du FNQ original n'est actuellement disponible pour cette population.

L'objectif du projet de la docteure Maeva COTINAT est de traduire, d'adapter culturellement et de valider psychométriquement le FNQ en français, selon les recommandations méthodologiques de Beaton et al. Un recrutement multicentrique est prévu auprès d'aidants de patients cérébrolésés suivis dans deux services de Médecine Physique et de Réadaptation marseillais. La compréhension des items, la validité de contenu et la cohérence interne seront évaluées auprès d'un échantillon d'au moins 119 aidants.

Ce projet permettra de disposer d'un outil fiable et reproductible, centré sur les aidants, afin de mieux structurer les interventions de soutien et de renforcer leur prise en compte dans les parcours de soins, avec un bénéfice indirect important pour les patients eux-mêmes.

Projet 2 : Intérêt de la télésurveillance dans le suivi des patients épileptiques après un changement de traitement anti-épileptique

Intérêt d'un nouveau parcours de soins associant télésurveillance et accompagnement par une infirmière d'appui pour des patients épileptiques après un changement de traitement anti-épileptique : une étude pilote, Docteure Marie DENUËLLE, Neurologue, spécialisé dans l'épilepsie CHU de Toulouse, Unité d'électrophysiologie cérébrale, épilepsie et sommeil, projet sélectionné en 2025

L'épilepsie est une maladie neurologique chronique qui touche environ 600 000 personnes en France. Si la moitié des patients a moins de 20 ans, elle peut apparaître à tout âge et son traitement repose principalement sur la prise de médicaments antiépileptiques. Ces traitements doivent souvent être

ajustés au fil du temps en raison d'une efficacité insuffisante ou d'effets indésirables. Chaque changement thérapeutique constitue une période sensible, car il peut s'accompagner d'une recrudescence de crises ou d'effets secondaires. Ces ajustements se font progressivement sur plusieurs semaines et nécessitent un suivi attentif, d'autant plus que cette phase est souvent source d'anxiété pour les patients.

La difficulté d'accès aux consultations de neurologie ne permet pas toujours d'accompagner correctement les patients sur cette période. Or, l'apparition de symptômes ou de nouvelles crises impose parfois des adaptations rapides de posologie. Dans ce contexte, la Haute Autorité de Santé souligne l'intérêt de nouvelles organisations de soins associant une infirmière d'appui (IDE-A) et des outils de télésanté. La télésurveillance consiste à recueillir à distance des données de santé transmises par le patient, afin de détecter précocement une aggravation de son état et d'ajuster la prise en charge.

Le projet de la docteure Marie DENUËLLE propose de mettre en place un parcours de télésurveillance sur six mois pour des patients débutant un changement de traitement antiépileptique. Ce suivi repose sur une IDE-A et sur un dispositif médical numérique déjà utilisé au CHU de Toulouse. Via une application accessible sur smartphone, les patients renseignent régulièrement leur observance du traitement, la survenue d'effets secondaires et l'évolution de leur état de santé. Ces informations génèrent des alertes graduées, permettant à l'IDE-A d'intervenir de façon adaptée, en lien avec le médecin.

L'étude prévoit de comparer deux groupes de 30 patients, avec ou sans télésurveillance, afin d'évaluer l'évolution de l'adhésion thérapeutique sur six mois. Les parcours de soins, la satisfaction des patients et l'acceptabilité de ce mode de suivi seront également analysés. Ce travail permettra d'évaluer la faisabilité et l'intérêt de la télésurveillance dans l'épilepsie. À terme, ce type de dispositif pourrait contribuer à sécuriser les changements de traitement, améliorer l'accompagnement des patients et optimiser l'organisation du suivi médical.

Projet 3 : Prévention des douleurs lombaires chez les personnes amputées de cuisse

Diagnostic et évaluation des lombalgies chez la personne amputée fémorale, Professeure Hélène PILLET, Biomécanique ENSAM (Arts et Métiers), Paris, Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak, projet sélectionné en 2025

Les amputations du membre inférieur, en particulier au niveau de la cuisse, sont de plus en plus fréquentes avec le vieillissement de la population et l'augmentation de certaines maladies chroniques. Plus de la moitié des personnes amputées fémorales présentent des douleurs lombaires persistantes, appelées lombalgies, qui altèrent la mobilité et la qualité de vie.

Ces lombalgies sont probablement liées à des modifications de la biomécanique du corps. La biomécanique étudie la manière dont les structures du corps, os, muscles et articulations, se déplacent et supportent les contraintes. Après une amputation, la répartition des forces, l'activité des muscles du dos et les mouvements de la colonne vertébrale sont modifiés, en partie à cause de l'asymétrie induite par la prothèse. Pourtant, ces facteurs biomécaniques restent encore peu intégrés dans l'évaluation des douleurs lombaires chez les personnes amputées.

Le projet de la professeure Hélène PILLET cherche à mieux comprendre les mécanismes biomécaniques associés aux lombalgies après amputation fémorale. L'hypothèse est que certaines caractéristiques

individuelles, comme la forme de la colonne vertébrale, les propriétés des muscles du tronc ou les asymétries de mouvement, sont associées à la présence de douleurs. L'étude compare deux groupes de personnes amputées : 25 avec lombalgie et 25 sans lombalgie.

Les participants réalisent des mouvements de la vie courante, notamment la marche et le passage de la position assise à debout. Différents outils sont utilisés pour analyser ces mouvements : imagerie pour décrire la géométrie de la colonne, échographie pour étudier les muscles, capteurs de mouvement pour mesurer les déplacements, et électromyographie pour enregistrer l'activité musculaire. Ces données sont mises en relation avec les réglages de la prothèse et les évaluations cliniques habituelles.

À partir de ces résultats, l'objectif est de développer un test simple, utilisable en consultation, permettant d'identifier les personnes amputées à risque de lombalgie. Ce test pourrait aider les professionnels à adapter plus précocement la rééducation ou l'appareillage, afin d'améliorer la prise en charge et le confort des patients.

1.3 Bourses

Une nouvelle bourse « Fondation Matmut Paul Bennetot – FICOT – SOFCOT » a été délivrée en 2025 au Dre Lolita MICICOI, doctorante en biomécanique, interne en chirurgie orthopédique et traumatologique au CHU de Nice, pour une année de mobilité au Duke University Medical Center-Department of Orthopaedic Surgery & Biomedical Engineering, Durham, Caroline du Nord, USA.

Cette bourse soutient la mobilité internationale des jeunes chirurgiens orthopédiques en fin de formation ou en début de carrière, leur permettant d'effectuer un séjour de recherche ou de perfectionnement dans un centre d'excellence à l'étranger. L'objectif est de favoriser l'innovation et le développement de nouvelles pratiques chirurgicales tout en contribuant à la formation avancée des praticiens.

Son projet concerne l'étude biomécanique du pied humain, en particulier chez des patients présentant des pathologies de l'avant-pied ou ayant bénéficié d'une chirurgie du pied et de la cheville. Les travaux sont conduits dans un contexte de recherche translationnelle associant équipes de chirurgie orthopédique, laboratoires de biomécanique et plateformes d'analyse du mouvement. Le projet s'inscrit dans la thèse de doctorat menée au sein de l'Institut des Sciences du Mouvement Étienne-Jules-Marey (Université Aix-Marseille) et implique une collaboration avec le laboratoire de biomécanique et le gait lab de Duke University.

Renouvellement de la bourse « médiation artistique cinématographique », au profit de l'A.R.E.A, Accueil et Rencontre de l'Enfant et de l'Adolescent, association à but non lucratif, portée par le docteur Isabelle NICOLAS, du département de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte, Institut Mutualiste Montsouris, Paris. En 2025, la Fondation Matmut Paul Bennetot a poursuivi et étendu son soutien pour assurer une continuité de l'atelier cinématographique, la réalisation de podcasts avec Radio Nova ainsi que des ateliers artistiques associant musique, mouvement et création sonore en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

1.4 Etude

Une étude a été finalisée en 2025 :

L'étude « *Impact de l'équithérapie sur les troubles moteurs d'enfants atteints de troubles du spectre autistique* », menée par Héloïse BAILLET à l'Hôpital La Musse, étudie les effets et les bénéfices des séances avec les chevaux sur la qualité de vie des enfants autistes (TSA) et celle de leurs parents à partir d'un questionnaire transmis aux enfants et aux parents.

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un problème de santé publique majeur, touchant 7 500 naissances chaque année. Cette condition neurodéveloppementale affecte non seulement la personne diagnostiquée, mais également son entourage, notamment les parents.

Les interventions conventionnelles visent à améliorer la qualité de vie des personnes avec un TSA en favorisant l'engagement social et l'autorégulation. Mais des thérapies complémentaires telles que l'équithérapie gagnent en popularité pour leur efficacité dans l'amélioration des compétences sociales et comportementales des enfants TSA. Cependant, l'impact de l'équithérapie sur la qualité de vie reste encore peu étudié.

Au sein des établissements La Musse, des actions sont entreprises pour améliorer la qualité de vie des patients TSA et de leur famille, notamment à travers des séances d'équithérapie. Avec cette étude, il s'agit d'évaluer précisément l'impact de 15 séances d'équithérapie d'une heure, deux fois par semaine, pendant 7 à 8 semaines.

L'étude concerne des enfants âgés de 8 à 12 ans diagnostiqués avec un trouble du spectre de l'autisme et suivis au sein de l'hôpital La Musse. Les participants doivent être en capacité de comprendre les consignes et de participer aux séances d'équithérapie. Les enfants présentant certaines comorbidités ou participant à d'autres programmes de médiation équine ne sont pas inclus dans l'étude. Un parent de chaque enfant participe également au protocole en renseignant des questionnaires relatifs à la qualité de vie familiale. Au total, onze enfants ont été recrutés pour cette étude pilote réalisée au sein du centre d'équithérapie de l'établissement.

Les résultats de cette étude pilote indiquent une amélioration de la qualité de vie perçue des enfants après la participation au programme d'équithérapie. Les analyses statistiques montrent une augmentation d'environ 12 points des scores de santé physique, de santé psycho-sociale et du score total du questionnaire PedsQL entre l'évaluation initiale et la quinzième séance. Une amélioration est également rapportée par les parents concernant la qualité de vie de leur enfant, avec une augmentation d'environ 7 points pour certains scores du questionnaire PedsQL rapport. En revanche, aucune évolution significative n'est observée concernant la qualité de vie des parents eux-mêmes mesurée par le questionnaire PAR-DD-QOL.

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

En 2025, les réunions du groupe de travail dédié à l'animation de la communication sur les réseaux sociaux se sont poursuivies

- Virginie BONNET-CADINOT, responsable stratégie éditoriale du groupe Matmut
- Guillaume BUIRON, responsable relations presse / relations publics du groupe Matmut
- Adrien ASZERMAN, conseiller communication digitale du groupe Matmut
- Christelle MALTETE, chargée d'études, secrétariat général de la Matmut, secrétaire générale du directoire de la Fondation de l'Avenir

- Elise RAPIN, chargée de communication et marketing digital de la Fondation de l'Avenir
- Ingrid ZWAENEPOEL, directrice scientifique de la Fondation de l'Avenir

Le groupe de travail se réunit tous les quinze jours afin d'animer les comptes LinkedIn et Instagram de la Fondation, dont la charte graphique a été définie dès janvier 2024, pour une publication hebdomadaire, avec une excellente réception par la communauté des chercheurs et le public cible.

Chiffres clés sur Instagram et LinkedIn cumulés :

- Publications : 37 linkedIn, 20 Instagram, 18 Youtube (ouverture en 2025)
- LinkedIn : 42 000 impressions, 740 nouveaux abonnés
- Youtube : 523 vues, 5000 impressions et 22h de visionnage

Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux de la Fondation de l'Avenir :

- Sur le réseau social interne de la Matmut : évocations de la FMPB en 2025
- Dans les dossiers des réunions régionales des délégués des sociétaires
- Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir

2.1 Publications

Site internet : La refonte du site internet a été initiée en 2025.

Par ailleurs, le soutien de la Fondation Matmut Paul Bennetot a conduit à plusieurs publications scientifiques par les chercheurs.

Chercheur Soutenu	Citation de l'article	DOI
Lionel NACCACHE	Pupil constrictions to subjective brightness as a gateway to probe consciousness in non communicating patients, scientific reports	https://doi.org/10.1016/j.ps.2024.06.001
Coraline HINGRAY	Long-term neuropsychological consequences of severe COVID-19 infection: the NEUROCOG-COVID study, Journal of Neurology	https://doi.org/10.1007/s00415-025-13097-x
Maxime DEVANNE	Look into the LITE in deep learning for time series classification, Int J Data Sci Anal	https://doi.org/10.1007/s41060-024-00708-5
Emmanuel TOUZE	Incidence and Prognosis of Acute Convexity Subarachnoid Hemorrhage in Sporadic Cerebral Amyloid Angiopathy: A Population-Based Study, Stroke	doi:10.1161/STROKEAHA.125.052558

C. Ressources

Les ressources de la Fondation Matmut Paul Bennetot reposent principalement sur la dotation du membre fondateur et un mécénat numéraire annuel.

Générosité publique

La Fondation Matmut Paul Bennetot n'a reçu aucun don en 2025.

Mécénat

La dotation annuelle du membre fondateur s'élève à 300 000 € en 2025.

Le mécénat de compétence s'élève à hauteur de 23 868 € en 2025.

Autre produit

6 418 €, principalement au titre de la réaffectation des ventes de catalogues édités pour les expositions du Centre d'Art Contemporain Daniel HAVIS – Saint-Pierre-de-Varengeville.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2025 à 35 029 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	41 580	41 580	0	0
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	41 626	41 580	46	46
ACTIF CIRCULANT				
Autres	63		63	124
Valeurs mobilières de placement	402 002		402 002	401 349
Disponibilités	1 305 123		1 305 123	1 703 785
Charges constatées d'avance	55		55	0
Total II	1 707 243	0	1 707 243	2 105 258
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 748 869	41 580	1 707 289	2 105 304

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	305 350	358 720
Autres		
Total I	385 350	438 720
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 273 221	1 585 124
Total II	1 273 221	1 585 124
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 443	55 944
Autres dettes	34 241	25 486
Total IV	48 717	81 460
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 707 289	2 105 304

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	3 495	3 546
Dons manuels	0	0
Contributions financières	300 000	355 290
Utilisations des fonds dédiés	917 712	2 809 434
Autres produits	2 923	124
Total I	1 224 131	3 168 394
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	35 857	305 536
Aides financières	587 379	1 265 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0
Reports en fonds dédiés	552 439	1 583 279
Autres charges	83 484	74 482
Total II	1 259 159	3 228 297
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-35 029	-59 903
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	34 376	56 283
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	653	4 273
Total III	35 029	60 556
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		653
Total IV	0	653
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	35 029	59 903
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 259 159	3 228 950
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 259 159	3 228 950
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 868	14 589
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 868	14 589
TOTAL		



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a été créée le 7 juin 2001, sous égide de la Fondation de l'Avenir, par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI. Elle permet d'améliorer la prise en charge des patients souffrant de troubles des conduites alimentaires (TCA). Elle a aussi pour ambition d'en faire connaître les traitements afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades par l'intermédiaire de diverses actions de soutien. Enfin, elle agit auprès des pouvoirs publics afin d'améliorer la filière de soins TCA en France.

A. Gouvernance

Au 1^{er} janvier 2025, la Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Danielle CASTELLOTTI.

Membres

Madame Danielle **CASTELLOTTI**

Présidente, membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jean-Claude **CASTELLOTTI**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur

Madame Marie-Paule **MAURY**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Sophie **MAGNAUD-PIGASSE**

Membre au titre du membre fondateur

Madame Annick **BRUN**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteure Brigitte **REMY**

Membre au titre de personne qualifiée

Professeur Vincent **DODIN**

Membre au titre de personne qualifiée

Docteure Irène **KAGANSKI**

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Anthony **ALY**, en remplacement de Guillaume **GARDIN**

Membre de droit, sur mandat de la Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2025 : 4 mars, 13 juin et 18 novembre.

B. Activités

1. Soutien à la recherche médicale

Dans le cadre de son appel à projets 2025, la Fondation Sandrine Castellotti a soutenu deux nouvelles équipes de recherche pour un montant total de 62 704 €.

Projets retenus :

- « L'importance des entraîneurs dans la prévention des troubles des conduites alimentaires chez les athlètes : mise en place d'une formation basée sur la théorie de l'autodétermination », porté par Boris CHEVAL, Ecole Normale Supérieure de Rennes, pour un montant de 39 923 € ;
- « Implication du patient présentant des TCA dans les soins dentaires : un levier pour améliorer l'estime de soi » porté par Katia JEDEON, Hôpital Rotschild, Paris, pour un montant de 22 781 €.

La Fondation Sandrine Castellotti a aussi souhaité renouveler son soutien au projet « Apport d'une Unité de Jour spécialisée pour les adolescents et jeunes adultes souffrant de troubles des conduites alimentaires : évolution au cours de la prise en charge et à long terme et témoignages croisés », porté par la docteure France HIROT, Fondation Santé des Etudiants de France, pour un montant de 37 387 €. Le projet avait été sélectionné au titre de l'appel à projets 2022, l'absence d'avancée avait conduit à une reprise du projet. Toutefois, au regard de l'intérêt du projet, le comité de gestion a réaffirmé son soutien, maintenant que les autorisations administratives permettent le lancement effectif du projet (CPP).

2. Soutien à l'innovation

La Fondation a reçu 6 candidatures au titre de la campagne d'appels à Prix 2025 et a désigné trois Lauréats, chacun recevant une dotation de 4 K€ :

- « Impact thérapeutique de la fasciathérapie dans la prise en soin des patients atteints de TCA », porté par Cécile CURTAZ, Groupement de Coopération Sanitaire – Groupement de l'Institut Catholique de Lille Hôpital Saint-Vincent de Paul ;
- « Programme de rééducation alimentaire intuitive », porté par Elise LE ROY FERET, Unité Transversale de Nutrition / Médipôle Hôpital Mutualiste de Lyon-Villeurbanne ;
- « Ateliers d'autocompassion et d'acceptation de soi pour des patientes adultes atteintes d'anorexie ou de boulimie : application et évaluation d'un dispositif innovant », porté par Océane MURONI, Clinique Saint Vincent de Paul, Bron.

3. Evènements organisés par la Fondation Sandrine Castellotti

3.1. Journée mondiale de sensibilisation aux troubles alimentaires, 2 juin 2025

Les conditions n'ont pas permis de réaliser l'événement film/débat en proximité de la semaine de sensibilisation (début juin) mais la projection a été reportée en lien avec la Journée mondiale de la santé mentale.

3.2. Journée mondiale de la santé mentale

Dimanche 9 novembre 2025, la Fondation Sandrine Castellotti a eu le plaisir d'organiser au cinéma Le Studio des Ursulines à Paris, la projection du documentaire « Futurs champions, le prix de la gloire », écrit et réalisé par Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac.

Ce film a plongé le public dans les coulisses du sport de haut niveau, révélant les dérives d'un système où la performance prime trop souvent sur la santé des jeunes athlètes. Ils sont soumis à des blessures à répétition, épuisement à cause d'entraînements excessifs, humiliations et privations de nourriture.

Ce film recueille les témoignages de jeunes athlètes, leurs parents, des médecins, chercheurs, défenseurs des droits des enfants et représentants d'associations d'aide aux victimes. « S'il y avait autant de blessures dans n'importe quel autre domaine de la vie des enfants, le gouvernement interviendrait immédiatement », reconnaît le sociologue canadien Peter Donnelly.

Toutefois, la quasi-exclusivité de témoignages étrangers (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Danemark) dans un documentaire produit en France et sur les mécanismes d'identification et de prise en charge sur le territoire national.

La projection a été suivie d'un débat sur les TCA animé par Brigitte REMY, psychiatre et membre du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti, ainsi que par Danielle Castellotti, fondatrice.

Les discussions ont permis d'aborder :

- Le repérage des TCA chez les jeunes sportifs particulièrement sensibles aux représentations du corps et vulnérables aux pressions de leurs entraîneurs,
- Le rôle des encadrants et des familles dans la prévention,
- La nécessité de faire évoluer les mentalités, notamment dans le milieu sportif.

4. Publications

4.1. Clef USB et manuel « Soutien au repas efficace pour les proches » du Pr. Pierre LEICHNER

La Fondation Sandrine Castellotti est le seul distributeur français du manuel du professeur Pierre LEICHNER. Les clefs USB et manuels peuvent être vendus au prix de 10€ chacun plus 5€ de frais de port ou être donnés parfois gratuitement aux professionnels de santé.

4.2. Manuels sur la prévention primaire des TCA

La Fondation Sandrine Castellotti a soutenu les travaux du docteur Hugo SAOUDI visant à dresser un état de l'art dans le champ de la prévention primaire des TCA : « La prévention primaire des troubles des conduites alimentaires en France et à l'international ». Ces ouvrages sont distribués gratuitement aux professionnels de santé, ainsi qu'aux associations de la FNA-TCA afin que des actions susceptibles de provoquer un TCA n'aient pas lieu, en particulier dans la psychoéducation sur les TCA. Ils le sont également afin mettre en place une recherche médicale sur la prévention primaire des TCA.

4.3. Refonte du site internet et du logo

En 2025, la Fondation Sandrine Castellotti a lancé la refonte de son site, visant à le rendre plus dynamique dans l'accès à l'information. Cela a également été l'occasion de repenser le logo, projetant un symbole d'espoir avec deux mains qui protègent une fleur qui refléurit. Cela traduit le fort

engagement de la Fondation Sandrine Castellotti dans l'accompagnement des patients, des aidants et des professionnels de santé, un parcours de guérison est possible, même s'il n'est pas aisé.

5. Ressources financières

5.1 Générosité du public

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu pour 61 235 € de dons en 2025.

5.2 Mécénat et partenariats

La Fondation Sandrine Castellotti est une fondation familiale et ne dispose pas de soutien de mécénat.

5.3 Produits financiers

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu 4 551 euros de produits financiers en 2025.

5.4 Autres produits

La Fondation Sandrine Castellotti a perçu 71 euros issus de ventes de clé USB et du manuel : « Soutien au repas efficace pour les proches » du Pr Pierre LEICHNER.

Soit un total de 65 857 €.

Eléments Financiers

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	15 148		15 148	2 290
Disponibilités	377 491		377 491	389 926
Charges constatées d'avance	37		37	104
Total II	392 675	0	392 675	392 321
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	396 675	4 000	392 675	392 321

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	31 000	31 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	106 435	147 453
Total I	137 435	178 453
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	247 321	208 640
Total II	247 321	208 640
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 000	61
Autres dettes	5 887	5 137
Total IV	7 919	5 228
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	392 675	392 321

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	71	325
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	61 235	62 919
Utilisations des fonds dédiés	126 428	62 785
Total I	187 734	126 029
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	52 021	10 633
Aides financières	9 000	13 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		0
Reports en fonds dédiés	124 091	101 719
Autres charges	7 174	4 557
Total II	192 285	129 909
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 551	-3 880
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 551	3 880
Total III	4 551	3 880
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 551	3 880
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	192 285	129 909
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	192 285	129 909
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

Fondation ÉCOUTER VOIR **FONDATION ECOUTER VOIR**

Sous égide de la Fondation de l'Avenir

La Fondation Ecouter Voir, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par le Groupe Visaudio, le 25 avril 2013, pour encourager et accompagner la recherche dans les champs de la vision et de l'audition.

Elle œuvre depuis à soutenir des projets et programmes tels qu'une recherche sur un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdité et à mesurer le bénéfice d'une prothèse auditive, ou encore un programme sur la thématique de la vision prothétique et de la thérapie optogénétique.

A. Gouvernance

Au 1er janvier 2025, la Fondation Ecouter Voir est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Isabelle **WUILLEME**.

Membres

Madame Isabelle **WUILLEME**

Présidente, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Nicolas **SOUVETON**

Trésorier, Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Arthur **HAVIS**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Monsieur Didier **HERVEAUX**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Madame Christelle **MALTÊTE**

Membre de droit sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Au 1er juillet 2025, a rejoint le comité de gestion :

Madame Noémie **LACHAUD**

Membre au titre du membre fondateur, Visaudio

Invités avec voix consultative

Madame Laurie **BREZAC**

Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir

Professeur Yves **MATILLON**,

Président du comité scientifique de la Fondation Ecouter Voir

Au 1er janvier 2025, le comité scientifique nommé le 28 septembre 2021, chargé d'apporter un éclairage scientifique au comité de gestion, présidé par le Professeur Yves MATILLON, est composé de :

Professeur Yves **MATILLON**

Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon

Professeur Philippe **GAIN**

Chirurgien ophtalmologiste, CHU de Saint-Etienne

Docteur Gérard **DUPEYRON**

Ophtalmologue, médecin chef, Institut ARAMAV, Nîmes

Docteur Elisabeth **MAMELLE**

ORL à l'Hôpital Rothschild, AP-HP

Professeur Paul **AVAN**

Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand

Au 1er juillet 2025, la composition du comité scientifique a été renouvelée :

Professeur Yves **MATILLON**

Président, Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon

Professeur Éric **TRUY**

Chirurgien cervico-facial et d'audiophonologie, Hospices Civils de Lyon

Professeur Serge **PORTALIER**

Psychologue clinicien (troubles neurosensoriels), Université de Lyon 2, Lyon

Professeure Diane **BEDOIN**

Professeur des universités en sciences du langage, Université de Rouen

Docteur Jean Michel **BOSC**

Chirurgien ophtalmologiste, Clinique Jules Verne, Nantes

Professeure Anne-Lise **GIRAUD**

Neuroscientifique spécialiste de la parole et du langage, Institut de l'audition et IHU Reconnect, Paris

B. Activités

Soutien aux chercheurs

1.1. Programmes

Le programme de recherche, intitulé Interprètes de conférence et dynamique de musique compressée & création d'un label, ayant pour objectif d'évaluer la santé auditive des professionnels exposés aux sons compressés (étude cas/contrôle) – Etude COMPRESSED et de livrer un label de qualité du son, s'est poursuivi sur l'année 2024. Le programme avait été initié fin 2022 pour trois ans, jusqu'au 31 octobre 2025.

L'étude visant à la détermination d'indicateurs de qualité sonore pour des échantillons de musique manipulés électroniquement, avec compression de dynamique d'intensité, a démontré l'intervention de deux dimensions caractéristiques d'un morceau, la quantité de microsilences et la balance tonale (quantité relative de graves, médiums et aigus). Cette étape constitue la phase préalable à la construction des indicateurs d'un "Indice de Confort d'Écoute".

La phase d'évaluation de la santé auditive des professionnels exposés aux sons compressée (étude cas/contrôle) est en cours et se poursuivra au-delà de l'année 2025. Les critères scientifiques qui devraient figurer dans le cahier des charges d'un futur label restent encore à définir.

1.2. Projets

En 2025, la Fondation Ecouter Voir a renouvelé son appel à projets sur les thématiques de la vision et de l'audition, pour mieux s'adapter aux besoins des parcours de soins de demain, qui s'adresse aux médicaux, paramédicaux, chercheurs et ingénieurs du domaine. Un élargissement des champs dans la prise en charge et des thématiques a été mis en œuvre depuis 2024. En particulier, la notion de prise en charge de l'environnement social pour les personnes en situation de handicap a été prise en compte, afin de couvrir un champ plus large que le diagnostic ou l'axe de prévention.

Cette année, 15 dossiers ont été reçus, parmi lesquels 12 dossiers étaient éligibles pour faire l'objet d'une évaluation par les membres du conseil scientifique, qui a ensuite procédé à un classement.

Le comité de gestion a procédé à la sélection de 2 projets pour un soutien budgétaire de 80 000 euros :

- Clémentine MAHEO « Évaluation prospective de l'effort d'écoute par mesures subjectives et mesures objectives lors d'une audiométrie vocale dans le bruit », CHU de Brest, pour un montant de 40 000€
- Alejandra DARUICH « Évaluation d'une solution immersive 360° simulant les symptômes précoces du décollement de rétine chez l'enfant dans le syndrome de Stickler, pour améliorer la sensibilisation et la détection », Hôpital Necker-Enfants Malades AP-HP, Paris, pour un montant de 40 000€

A date, 7 projets issus des appels à projets 2022 à 2024, sont sur le point d'être finalisés, en cours ou bientôt démarrés.

1.3. Challenge Solidaire Ecouter Voir

La Fondation Ecouter Voir a procédé à une refonte de son dispositif d'appel à prix en 2024 : le Grand Prix a été transformé en un Challenge Solidaire Ecouter Voir, dont l'objectif est de soutenir la volonté d'engagement des étudiants et de les mobiliser en faveur des valeurs et des actions portées par la Fondation, avec trois prix dédiés à des associations étudiantes.

Les candidatures au Challenge Solidaire Ecouter Voir ont été ouvertes entre septembre et novembre 2024.

Le 19 mars 2025 a eu lieu la remise de prix du Challenge Solidaire Écouter Voir, une initiative visant à soutenir les étudiants qui ont développé des projets solidaires portant sur la santé visuelle et auditive.

Le Challenge Solidaire Écouter Voir est destiné aux associations étudiantes des écoles françaises d'optique et d'audioprothèse. Pour cette toute première édition, la Fondation Écouter Voir a récompensé trois initiatives originales et remarquables qui incarnent les valeurs de solidarité, de responsabilité et de santé pour tous.

Les trois associations lauréates de l'édition 2025 sont :

- **Le lauréat du premier prix : « Ombre bruyante »** portée par l'association du bureau des étudiants d'audioprothèse (ABEA) pour une dotation de 3 000 euros
- **le deuxième prix : « La Paix Optique »** portée par les étudiantes du lycée de Notre Dame de la Paix à Lorient pour une dotation de 2 000 euros
- **Le troisième prix : « Ta vue, ton ouïe »** portée par les étudiantes du lycée de Notre Dame de la Paix à Ploemeur pour une dotation de 1 000 euros

Le Challenge solidaire Ecouter Voir 2026 a été reconduit avec un lancement en septembre 2025 et une ouverture des candidatures jusqu'à janvier 2026.

1.4. Bourses

La Fondation Ecouter Voir a mis en place un dispositif de bourse auprès d'étudiants en BTS Opticien Lunetier (formation sur 2 ans) ou en « blended-learning » (formation en présentiel et digital learning) méritants, motivés par des études d'optique, qui pourraient rencontrer des difficultés à financer leurs études, en prenant en charge une partie de leurs frais de scolarité.

Les 6 bénéficiaires de la bourse sont :

- Eloïse HAMON, Institut Supérieur d'Optique de Rennes - attribution de 8700€ pour la première année
- Mélina ABGRALL, Institut Supérieur d'Optique de Rennes - attribution de 8700€ pour la première année
- Manon d'URSO, Institut et Campus d'Optique, à Bures sur Yvette - attribution de 4150€
- Imène SAJIL, Institut Supérieur d'Optique de Bordeaux - attribution de 8700€ pour la première année
- Diana OSSERE GATSE, Institut et Campus d'Optique, à Bures sur Yvette - attribution de 1685€ pour la 2^{ème} année
- Chamberline SAMO TCHENKOUA, Institut Supérieur d'Optique de Marseille, attribution de 8700 € pour la 2^{ème} année

1.5. Etudes

Dans le cadre de la refonte de son objet social, la Fondation Ecouter Voir a souhaité s'engager auprès d'associations et soutenir leurs actions solidaires, tout en déployant une démarche d'information, de prévention et de dépistage ainsi qu'une démarche d'évaluation et de mesure d'impact de ces accompagnements en santé visuelle et/ou auditive.

- **Prévention solaire petite enfance et handicap avec la FNMF**
L'Etude a pour objectif de faire la prévention solaire en faveur des plus jeunes, en distribuant 9 117 kits solaires (monture solaire + dépliant prévention + flyer de présentation de la Fondation Ecouter Voir) aux familles des crèches et établissements de handicap de la mutualité française. Les premières évaluations mettent en avant une sensibilisation des familles et des effets positifs sur la santé visuelle des enfants.
Réalisé en mécénat de compétences – non numéraire, pour un montant de 48494€
- **Petits Frères des Pauvres (90000€)**
L'étude associée au « **Programme santé et prévention** » a pour objectifs de :
 - Permettre le retour vers le parcours de soin de personnes âgées en situation de grande précarité ;

- Accompagner les personnes hébergées dans les établissements AGE dans leurs parcours de soin
- Mener des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de personnes âgées isolées
- **Association Banlieues Santé (50000€)**
L'Etude associée au « **Programme Plus belle la vue** » vise à améliorer la santé visuelle des personnes précaires en offrant des bilans ophtalmologiques et des lunettes adaptées et à favoriser la prise de conscience de l'importance de la santé visuelle pour améliorer le bien-être global.
Les objectifs opérationnels de l'Etude visent à :
 - Pérenniser les dispositifs existants à Marseille et en Ile-de-France
 - Augmenter le nombre de bénéficiaires directs des actions de dépistage et d'accès aux soins visuels
 - Organiser des actions de préventions et de médiation vers l'accès aux soins visuels pour les personnes ayant des droits en santé ou pouvant en ouvrir avec accompagnement
 - Continuer les travaux préliminaires à la mise en place d'une Pass-O à Marseille.
- **Association Vision solidarité (30000€)**
L'étude « **Accompagnement pour la prise en charge des troubles visuels auprès des personnes précaires en régions** » s'inscrit dans la pérennisation et le développement des permanences de Vision Solidarité, afin de garantir l'accès à la santé visuelle et aux lunettes pour les personnes en situation de précarité ne pouvant bénéficier du « Reste à charge 0 » du 100 % Santé (AME, sans complémentaire, aucune couverture), sur l'ensemble du territoire.
Les objectifs opérationnels de l'Etude visent à évaluer l'impact de l'accompagnement mis en place sur la prise en charge des personnes en situation de précarité.

Soutien à la recherche et à l'innovation

2.1 Publications

Soutien à la réalisation du film documentaire « Elle entend pas la moto », visant à sensibiliser le grand public sur la surdité et la malentendance, produit par Reality Films, pour un montant de 11 000 euros.
Soutien à la réalisation du film documentaire « Les Esprits Libres », visant à démystifier la maladie d'Alzheimer et interrogeant sur la question du grand âge, produit par Aloest Productions, pour un montant de 25 000 euros.

Abonnement annuel à Axeptio, solution de gestion des consentements et des cookies.

2.2 Evénementiels

La remise de prix du Challenge Solidaire Écouter Voir (1^{ère} édition), a eu lieu le 19 mars 2025, une initiative visant à soutenir les étudiants qui ont développé des projets solidaires portant sur la santé visuelle et auditive.

RESSOURCES

1. Générosité publique

La Fondation Ecouter Voir n'a pas perçu de dons pour l'année 2025.

2. Mécénat

Les ressources de la Fondation ECOUTER VOIR reposent principalement sur la dotation du membre fondateur qui est intervenue à hauteur de 215 000€ pour l'année 2025, le budget de la dotation ayant été augmenté pour l'élargissement de l'objet social, et du mécénat de compétences pour 24 128 € en 2025. Le don de matériel (lunettes, kits) est à comptabiliser en mécénat en nature, pour un montant de 48 494€. La démarche ambitieuse de la Fondation pour ses emplois 2025 impacte également par ailleurs les fonds dédiés non affectés.

3. Produits financiers

Les produits financiers de la Fondation ECOUTER VOIR ont été à hauteur de 5 444 € en 2025.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION ECOUTER VOIR
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	32 616	32 616	0	2 295
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	0		0	
Total I	32 616	32 616	0	2 295
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	0
Disponibilités	773 452		773 452	694 998
Total II	773 452	0	773 452	694 998
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	806 068	32 616	773 452	697 293

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	292 954	340 099
Total I	372 954	420 099
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	321 998	266 370
Total II	321 998	266 370
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	62 648	335
Autres dettes	15 819	10 459
Total IV	78 500	10 824
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	773 452	697 294

FONDATION ECOUTER VOIR
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	215 000	85 000
Utilisations des fonds dédiés	233 152	112 879
Total I	448 152	197 879
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	152 347	64 513
Aides financières	30 000	0
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 295	10 872
Reports en fonds dédiés	241 635	115 607
Autres charges	27 319	13 279
Total II	453 596	204 271
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 444	-6 392
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	5 444	6 392
Total III	5 444	6 392
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 444	6 392
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	453 596	204 271
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	453 596	204 271
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	72 622	17 232
TOTAL	72 622	17 232
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	72 622	17 232
TOTAL	72 622	17 232



FONDATION MUTAC

La Fondation MUTAC, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par MUTAC le 19 septembre 2013, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Elle s'est donnée pour mission de développer des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée et d'évaluer les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement, le tout en mettant l'accent sur le lien intergénérationnel.

Gouvernance

Au 1^{er} janvier 2025, la Fondation MUTAC est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Nicole BIGAS.

Membres

Madame Nicole **BIGAS**

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Francis **RAMADIER**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Philippe **BERGOGNE**

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Anne **MARCILHAC**

Membre au titre de personne qualifiée, ITEV

Madame Florence **AUBY**

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Françoise **FROMAGEAU**

Membre au titre de personnalité qualifiée, FCRF

Monsieur Anthony **ALY**

Membre de droit, sur mandat de la présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Bernard **SAGUY**

Délégué général de la Fondation MUTAC

Le comité de gestion a été réuni à trois reprises : le 6 mars 2025, le 25 juin 2025 et 6 novembre 2025.

Activités

3. Soutien aux chercheurs

3.1 Programme

La Fondation MUTAC n'a pas accompagné de nouveau programme sur 2025.

3.2 Projet

En 2025, la Fondation MUTAC a lancé son 5^{ème} appel à projets, pour un budget total de 40K € dont les lauréats ont été sélectionnés lors de la réunion du 6 novembre 2025. 157 candidatures ont été reçues. Au regard de la forte augmentation du nombre des candidatures, la Fondation MUTAC a décidé d'affiner les thématiques de son appel à projets 2026.

La Fondation MUTAC a désigné comme Lauréats :

- Le projet « Bâtir des liens, rénover des vies », porté par Ambitions Marie-Galante, pour un montant de 20K€. Il s'agit d'un projet intergénérationnel qui relie directement jeunes en insertion et seniors fragilisés ;
- Le projet « Présence Solidaire seniors », porté par Dites je suis là pour un montant de 20 K€. L'objectif est de cibler le premier cercle des personnes âgées (aidants familiaux, voisins, commerçants de proximité, ...).

1.3. Prix

Prix Fondation MUTAC 2025

La Fondation MUTAC a attribué trois prix chacun doté de 5 K€, pour un montant total de 15 K€ aux Lauréats suivants :

- Association Cap Senior pour son projet « Loto spectacle pour le bien vieillir » dont la finalité est de profiter d'un temps convivial et ludique, animé par des comédiens, pour partager des informations sur le bien vieillir ;
- Association Ville à Joie pour son projet « Tournée Ville à Joie 2024 », qui permet l'organisation d'événements conviviaux sur les places des petits villages qui apportent services (publics, de santé, ...) et lien social aux aînés isolés ne pouvant plus se déplacer ;
- Association Providenti'elles pour son projet « Accompagnement des femmes Providenti'elles de plus de 60 ans ». L'association a mis en place un accompagnement dédié à destination des femmes seniors isolées.

1.4 Bourses

Un dispositif Bourse est en cours avec l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE), il vise à soutenir la formation « Coordination de vie des personnes en situation de fragilité ».

Aucune nouvelle bourse n'a été retenue en 2025.

1.5 Etudes

Depuis fin 2022, la Fondation MUTAC participe à l'Etude portée par MADoPA, living lab, portant sur « Eco-lieux et vieillissement », aux côtés de la Fondation Autonomia et du groupe Klésia. Cette étude court jusqu'au 1^{er} semestre 2025. Son objet porte plus particulièrement sur la question de l'intégration

et de la vie des personnes âgées en écolieux, ce sont plus de 15 tiers-lieux qui ont été impliqués. Un comité de pilotage suit l'avancement des travaux, il se réunit régulièrement pour valider les points d'étape, ainsi que les orientations de communication.

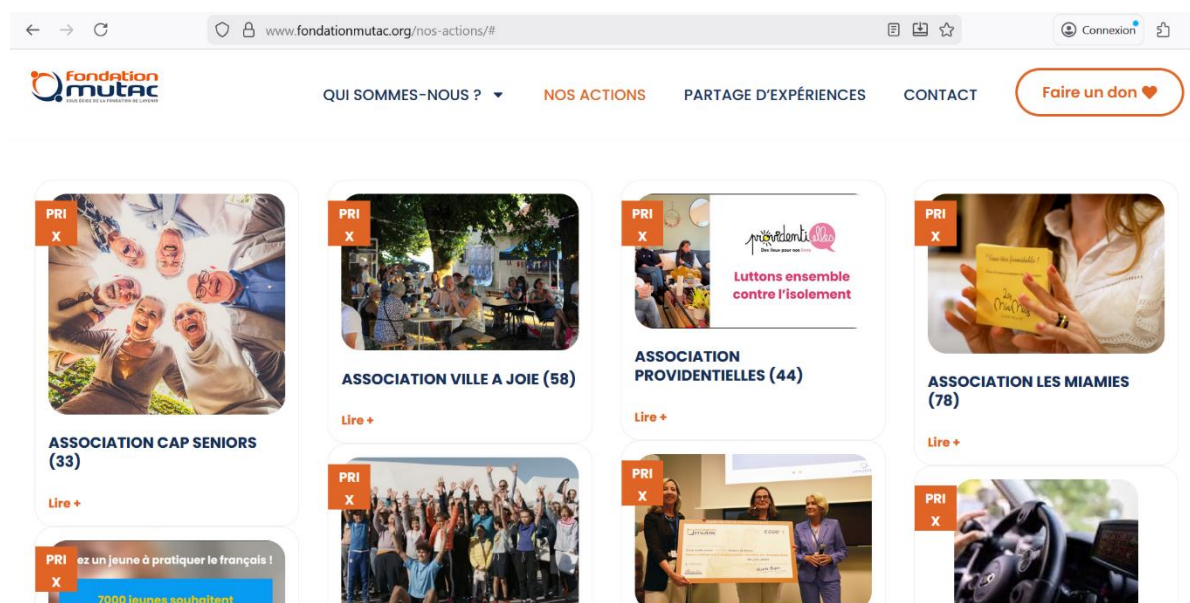
Les résultats finaux ont été remis au 2nd semestre 2025, avec une première communication grand public sur le site web de la Fondation. D'autres actions seront organisées avec les partenaires de l'étude en 2026 (Fondation Autonomia, Groupe Klésia).

2 Soutien à la recherche et à l'innovation

2.4 Publications

En 2025, la Fondation MUTAC a renouvelé la mise en valeur d'action innovante à l'occasion de la semaine bleue. Pour cela, une vidéo a été réalisée auprès de Banlieues Santé pour partager le ressenti de leurs bénéficiaires face aux idées reçues, identifiées grâce au BIRA. Ils confirment que ce sont bien des idées reçues.

La Fondation MUTAC a finalisé son site internet pour mieux valoriser son action, le rendre plus dynamique et partager une information grand public sur les enjeux de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.



2.2 Évènementiel

2025 est une année importante en termes événementiels.

Le 6 juin, la Fondation MUTAC a remis les Prix 2025 aux Lauréats, lors de l'assemblée générale du membre fondateur.

Les 20 et 21 octobre, la Fondation a participé aux Trophées Silver Economy où il a concouru, avec le BIRA pour recevoir un Prix. A défaut d'être Lauréate, cela a permis de mieux appréhender les évolutions du secteur.

Le 7 novembre, se tenait la journée évaluation de la Fondation. Depuis plusieurs années, c'est une volonté forte d'accompagner les Lauréats dans l'évaluation de leurs actions et la définition des prérequis pour leur permettre d'essaimer leur action avec d'autres acteurs de terrain et/ou partenaires.

Pour cette journée, la Fondation avait sélectionné 4 Lauréats :

- Prix 2019 : CCAS de Tournon, pour leur projet 3Camping car connecté »
- Prix 2023 : Association Jazz au Sommet pour leur projet « Jazz au village »
- Prix 2024 : Association Les Miamies, pour leur projet « Un outil numérique pour partager nos projets et construire l'avenir avec nos aînés »
- Prix 2025 : Association Providenti'elles, pour leur projet « Accompagnement des femmes Providenti'elles de plus de 60 ans »

Accompagnés par Maud Ridoux (Make Sens), les lauréats et Nicole Bigas, Anne Marcihac, Bernard Saguy et Anthony Aly, représentant le comité de gestion ont partagé leurs expériences sur l'évaluation de leurs actions, leurs besoins, les contraintes rencontrées. Ces travaux ont permis d'aboutir à une fiche d'évaluation, accessible à tous sur le site de la Fondation MUTAC et nouvel axe pour le cahier des charges des Prix de la Fondation MUTAC.

2.3 Relations Publiques

En 2025, les communications de la Fondation MUTAC ont principalement porté sur leurs événements, notamment via les réseaux sociaux de l'abritante.

Accueil Réseau Emplois Messagerie Notifications Vous

Compartir leur modèle, les projets à émerger, grandir, à essaimer et à ancrer durablement dans leurs impacts.

🌟 Une journée riche, conviviale, concrète.
Et des lauréats qui repartent alignés, motivés et mieux armés pour mesurer et piloter leur impact.

L'évaluation n'est pas une contrainte, c'est un levier.

#ImpactSocial #Évaluation #InnovationSociale #Fondations #Philanthropie #ESS #/MUTAC LES MIAMIES Michael Barbe Françoise Fromageau-Sivignon Anne Marcihac Philippe Bergogne Marion Lelouvier



Je suis particulièrement ravi de cette journée qui a tenu toutes ses promesses grâce à l'implication des lauréats extrêmement motivés par le thème de la journée. La mesure d'impact de leurs structures est en effet au cœur de nos préoccupations collectives car au-delà de la satisfaction apportée par l'atteinte des objectifs, elle apporte la preuve à tous, de la pertinence et de l'utilité de leurs actions.
Bernard SAGUY, Délégué général de la Fondation MUTAC

Cette journée d'échange avec les administrateurs et lauréats de la Fondation MUTAC nous a ouvert de nouvelles pistes de réflexion. Notamment celle de mesurer l'impact de la démarche LES MIAMIES, du point de vue des directeurs des maisons de retraite partenaires, sur la manière de faire de leurs animateurs et sur les choix d'activités proposées aux résidents.
Marine LÉONARD, Présidente - fondatrice LES MIAMIES

avec Vous et 3 autres personnes

social&origin=HASH_TAG_FROM_FEED onnes 2 commentaires · 3 republications

3 Ressources

3.1 Générosité du public

La Fondation MUTAC n'a perçu aucun don en 2025.

3.2 Mécénat et partenariats

Les ressources de la Fondation MUTAC reposent principalement sur la dotation du membre fondateur. Le membre fondateur a versé une dotation de 75 K€. Le mécénat de compétence représente 18 930 € pour l'exercice 2025.

3.3 Produits financiers

L'ensemble des produits financiers perçus en 2025 s'élève à 3 942 €.

ELEMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTAC

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	4 193		4 193	
Total I	4 193	0	4 193	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				0
Disponibilités	385 360		385 360	371 111
Charges constatées d'avance	0		0	0
Total II	385 360	0	385 360	371 111
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	389 552	0	389 552	371 111

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	119 995	116 776
Total I	199 995	196 776
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	74 219	85 194
Total II	74 219	85 194
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	35 454	10 143
Autres dettes	4 850	3 968
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	115 337	89 140
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	389 552	371 111

FONDATION MUTAC
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	0
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	71 895	138 108
Total I	146 895	213 108
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	62 458	92 827
Aides financières	15 000	25 000
Charges sociales		0
Reports en fonds dédiés	64 139	91 800
Autres charges	9 241	8 212
Total II	150 838	217 839
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-3 943	-4 731
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	3 942	4 731
Total III	3 942	4 731
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 942	4 731
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	150 837	217 839
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	150 838	217 839
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	18 930	16 771
TOTAL	18 930	16 771
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	18 930	16 771
TOTAL	18 930	16 771



FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

La Fondation Mutuelle des Motards est une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir depuis le 25 septembre 2014, créée par l'Assurance Mutuelle des Motards. Elle a pour objet d'accompagner et soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice des usagers des deux et trois roues motorisés.

Gouvernance

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Alain BORIE. Au 1^{er} janvier 2025, il est composé de :

Membres

Monsieur Alain **BORIE**

Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Guillaume **CHOCTEAU**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Madame Sophie **CARREAU**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Christophe **TURSAN**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Jérémy **BENACQUISTA**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Mathieu **DELTEIL**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur José **AZNAR**

Membre au titre de personnalité qualifiée, Fédération Française des Motards en Colère

Docteur Charles **THIRY**

Membre au titre de personnalité qualifiée

Madame Marion **LELOUVIER**

Membre de droit, Présidente du Directoire, la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Monsieur Patrick **JACQUOT**

Président Directeur Général, l'Assurance Mutuelle des Motards

Madame Stéphanie **LIOGIER**

Secrétaire générale, l'Assurance Mutuelle des Motards

Le comité de gestion s'est réuni trois fois au cours de l'année : le 21 février, le 6 juin et le 14 novembre 2025.

Rappel statutaire

Par application de l'article 4.1 de la convention créatrice de la Fondation Mutuelle des Motards, le comité de gestion est composé de 7 membres au moins et de 11 membres au plus, nommés pour trois ans, renouvelables, se répartissant comme suit :

- 3 à 7 membres fondateurs ;
- 1 à 3 personnes qualifiées choisies en raison de leurs compétences ;
- 1 membre de droit au titre de la Fondation de l'Avenir.

Activités

Le rapport annuel a vocation à retracer les décisions prises par le comité de gestion. Les activités se sont articulées autour des suites du colloque sur les traumatismes crâniens ayant eu lieu en mai 2023 avec l'élaboration d'un livre blanc à destination des acteurs publics et institutionnels, ainsi que le lancement de programme et études, ou de remises de prix.

1. Soutien aux chercheurs

1.1. Programmes

En 2025, la Fondation a poursuivi les travaux pour le cadrage et les parties prenantes pour le programme Ecall, avec Rémy WILLINGER, professeur Laboratoire ICube, Université de Strasbourg. Ce programme réunit également Icube et l'IAE Gustave Eiffel. L'ambition est d'intégrer dans les motos ou les casques un dispositif d'appel et d'en mesurer les impacts sur les délais et modalités de prise en charge.

La définition du cadre conventionnel est en cours pour permettre à chaque porteur de projet de pouvoir dédier les ressources nécessaires à la réalisation de ce programme. En parallèle, la Fondation Mutuelle des Motards ne s'étant engagée que sur une année, elle poursuit la prospection dans son environnement pour trouver un ou plusieurs partenaires financiers.

1.2. Projets

Le projet sur la prise en charge des accidentés par les sapeurs-pompiers a été mis en pause, au regard des difficultés pour identifier le bon interlocuteur pour porter ce projet. Cette thématique demeure toutefois prioritaire pour la Fondation Mutuelles des Motards.

1.3. Prix

En 2025, la Fondation a retravaillé son cahier des charges des Prix, en supprimant les catégories et en ouvrant plus largement les possibilités de candidatures. Ainsi, une seule thématique était retenue : l'action innovante dans l'accidentologie et la traumatologie des deux et trois roues motorisés. Malgré ses évolutions, seules deux candidatures ont été reçues, dont l'une était irrecevable puisqu'elle portait sur un projet en République Démocratique du Congo.

L'association Gongle a été désignée Lauréate 2025 avec enthousiasme par la Fondation, pour son action « Avec ou sans casque ? ». Ce projet met en place des ateliers avec des mères et des jeunes de

Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) pour les sensibiliser à la sécurité routière et aux conduites à risque autour des deux et trois roues motorisés.

1.4. Bourses

Conformément au PABP 2025, il n'y a pas eu d'appel à candidatures Bourse en 2025.

1.5. Etudes

Etude sur la représentation sociale du partage de la route

Depuis 2023, la Fondation travaille sur la représentation sociale du partage de la route, grâce aux travaux de Madame Marianna DANKO, Docteure en psychologie, Institut Méditerranéen des Métiers de la longévité. L'étude avait pour objectif de réaliser une étude exploratoire transversale sur les représentations sociales de l'utilisation de la route parmi les usagers de la route et la question de la prévention de l'accidentologie parmi les motards. Les premiers résultats ont été remis en 2025 et une étude complémentaire pour finaliser la partie qualitative a été lancée.

Ces travaux seront présentés en complément des résultats du baromètre de la Fondation Mutuelle des Motards publiés à nouveau début 2026.

Etude sur les l'audition des motards dans les casques et moyens de protection

Les travaux du professeur Jean-Luc PUEL, professeur de neurosciences, directeur d'Audiocampus, Montpellier, sur l'audition et la surdité des utilisateurs de deux et trois roues motorisés ont été lancés en 2024, pour un montant de 20 K€. Cette étude vise à mieux comprendre les risques de pertes auditives ainsi que les difficultés de compréhension dans le bruit et la présence d'acouphènes, par un travail de mesures acoustiques à l'intérieur du casque. Les établissements ayant émis des souhaits contraires au fonctionnement de la Fondation, pourtant décrit dans l'appel à candidature, le temps de conventionnement s'est avéré plus long que prévu.

Le baromètre de la Fondation Mutuelle des Motards

Le Baromètre est un dispositif bisannuel, il est réalisé les années paires. Les résultats de l'édition 2024 ont nourri les discussions du comité de gestion en 2025.

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

La valorisation a été l'axe prioritaire de la Fondation Mutuelle des Motards en 2025. L'ambition était de remettre à plat la communication et d'identifier pour cela les outils les plus efficaces, du site internet à la communication sur les réseaux sociaux, ou encore sur les événements. Un travail est opéré aussi sur les populations cibles (y compris sociétaires et salariés du membre fondateur) et les messages par cible. Depuis novembre 2025, une agence de communication est missionnée pour accompagner la Fondation dans ses actions de valorisation.

2.1 Publications

Dans les travaux entrepris, le site internet a fait l'objet d'un changement de prestataire pour mettre en cohérence tous les éléments de communication disponibles. Le site sera définitivement mis en ligne début 2026.

2.2 Evènementiels

Le Congrès médical devait porter sur la thématique « Les défis de la réparation du plexus brachial, conséquences médicales et médico-légales ». Initialement prévu le 19 septembre à l'ancienne faculté de médecine de Montpellier, cet événement a été reporté en septembre 2026, en raison de mouvements de grève de transport, ne permettant pas à l'ensemble des participants de s'y joindre.

1.3 Relations publiques

Le vendredi 17 octobre, Alain BORIE et Christophe TURSAN ont été invités par le ministère de l'Intérieur. Devant les membres de la plateforme des communicants de la sécurité routière, ils ont présenté le livre blanc issu du Colloque « Traumatismes crâniens : quelle prise en charge ? » (2023). Le livre blanc est un véritable outil de sensibilisation et de mobilisation qui s'adresse aux pouvoirs publics, organismes sociaux, magistrats, médecins experts, institutions, avocats, assureurs et professionnels de santé. L'ambition est d'encourager une évolution nécessaire de la prise en charge des traumatisés crâniens.

Cette rencontre a marqué le début d'une campagne de sensibilisation autour de ce sujet portée par la Fondation Mutuelle des Motards.

Le livre blanc sera disponible sur le site internet de la Fondation et la version imprimée sera diffusée régulièrement auprès des acteurs identifiés et des demandes qui pourraient remonter spontanément auprès de la Fondation, par exemple par les autres fondations abritées par la Fondation de l'Avenir.

Ressources

- Générosité du public

La Fondation Mutuelle des Motards n'a pas perçu de ressources issues de la générosité du public en 2025.

- Mécénat et partenariats

Les ressources de la Fondation Mutuelle des Motards reposent principalement sur la dotation du membre fondateur. Ce dernier a versé une dotation de 100 K€ pour l'exercice 2025. Le mécénat de compétence représente 9 075 € pour l'exercice 2025.

- Produits financiers

La Fondation Mutuelle des Motards a perçu 2 395 € au titre des produits financiers.

- Autres produits

Pas d'autres produits.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés s/ commandes	20 071		20 071	18 550
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Disponibilités	343 418		343 418	295 787
Charges constatées d'avance				
Total II	363 489	0	363 489	314 337
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 489	0	363 489	314 337

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	73 001	179 264
Total I	153 001	259 264
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	195 653	46 162
Total II	195 653	46 162
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33	30
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 290	3 022
Autres dettes	6 512	5 859
Produits constatés d'avance		
Total IV	14 835	8 911
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	363 489	314 337

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS
 COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	148 033	68 300
Total I	248 033	143 300
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	33 155	36 573
Aides financières	15 000	10 000
Reports en fonds dédiés	191 261	89 401
Autres charges	11 012	10 318
Total II	250 429	146 293
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 396	-2 993
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	2 395	2 993
Total III	2 395	2 993
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 395	2 993
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	250 428	146 293
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	250 429	146 293
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	9 075	12 653
TOTAL	9 075	12 653
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Prestations en nature</i>	9 075	12 653
TOTAL	9 075	12 653



FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par Solimut Mutuelle de France, à la suite de la ratification par le conseil de surveillance du 21 décembre 2017. Elle a pour objet de promouvoir et de développer, directement ou auprès des organismes à but non lucratif, toutes actions à caractère sanitaire, social et d'innovation dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

A. Gouvernance

Au 1er janvier 2025, la Fondation Solimut Mutuelle de France est administrée par un comité de gestion présidé par **Madame Colette ELLENA**.

Membres

Madame Colette **ELLENA**

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre-Alexis **BRABIS**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Lisa **RIBEAUD**

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Nadine **SIGOILLOT**

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre **MERY**

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Jacques **RIBEYRE**

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Hélène **GAUFICHON**

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Christelle **MALTÊTE**

Membre de droit, sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invités avec voix consultative

Madame Carine **MEARELLI**

Déléguée générale de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Madame Carole **HAZÉ**

Présidente de Solimut Mutuelle de France

Monsieur Patrick **OSENDA**
Vice-président délégué Oxance

Le comité de gestion s'est réuni à trois reprises durant l'année 2025, aux dates suivantes : le 18 mars, le 2 juillet et le 4 novembre.

B. Activités

1. Soutien aux chercheurs

Programmes

ONCOPAD : Programme d'accompagnement à la gestion des parcours oncologiques chez les Personnes Agées

Le programme ONCOPAD portant sur la chimiothérapie orale des personnes dépendantes à domicile ou dans les domiciles substitutifs a été finalisé sur l'année 2024, au titre d'un engagement sur le budget 2019 à hauteur de 152K€.

La prise en charge du cancer du patient âgé dépendant résidant en EHPAD est un enjeu majeur de santé publique, concernant lui-même, son entourage familial, et les personnels soignants qui l'accompagnent dans son établissement de résidence. Néanmoins, malgré les avancées de l'oncogériatrie, les intérêts de la prise en charge oncologique de ce type de patient sont encore mal perçus et de nombreux obstacles à la mise en œuvre ou la continuation de cette prise en charge persistent.

Le programme ONCOPAD, conçu et piloté par la Pre Claire FALANDRY, est une tentative de réponse à cette problématique. Ce projet a permis d'identifier les principaux obstacles à cette prise en charge, telle que perçus par les personnels paramédicaux susceptibles d'y être impliqués.

Ces étapes ont amené à deux constats fondamentaux : la pénurie et/ou le turnover des personnels paramédicaux au sein des établissements médico-sociaux tels que les EHPAD et le rôle crucial joué par le médecin coordinateur dans la cohésion des équipes ou la transmission des informations, aussi bien en interne qu'en externe.

Ces éléments ont conduit à réorienter fortement le projet ONCOPAD dans sa phase finale, pour aboutir à l'élaboration d'un dispositif de formation reposant sur la fonction clef assurée par le médecin coordinateur. L'évaluation de ce dispositif semble valider sa pertinence, en particulier dans sa capacité à modifier la perception des pratiques de communication interne et externe à l'établissement. Il reste une étape de valorisation et de diffusion des résultats, par la production d'un rapport synthétique, pour présenter des messages clefs à faire passer auprès des patients, des familles et des professionnels de santé.

Les résultats de ces travaux ont pu être présentés au cours d'une conférence au Sénat le 9 octobre 2025, dans le cadre de la journée nationale contre le cancer des seniors.

Lors de la conférence au Sénat, les interventions se sont axées sur l'importance de conjuguer rigueur scientifique et solidarité humaine, tout en plaçant la volonté du patient et son libre-arbitre au centre des préoccupations.

La Pre FALANDRY a également présenté la qualité du soutien et les résultats du programme ONCOPAD lors de l'évènement des 10 ans de la Fondation Solimut Mutuelle de France. Elle a souligné l'intérêt de

la collaboration interdisciplinaire durant le programme, qui permet une approche différente et bienvenue des hypothèses de recherche initiales.

Projets

Lancement d'un deuxième appel à projets scientifiques à destination des sciences sociales

La Fondation Solimut Mutuelle de France a lancé la deuxième édition de son appel à projets ; les chercheurs ont été invités à soumettre des projets sur le thème de la (re)production des inégalités sociales de genre en santé par l'analyse de la réception des politiques publiques par les bénéficiaires.

L'appel à projets s'adresse aux sciences sociales ayant une dimension empirique, avec des méthodes de recherche qualitative, quantitative ou mixte.

Cette année, 23 dossiers de candidatures ont été reçus et sont en cours d'expertise externe et interne auprès des membres du comité de gestion dans le cadre d'une présélection. La sélection du lauréat est prévue pour la première réunion du comité de gestion en mars 2026.

Le soutien financier accordé pour le lauréat est d'un montant maximal de 40 000 €.

Le projet lauréat de la première campagne d'Appel à Projets Sciences Sociales, portant le rôle des politiques publiques dans la production ou l'atténuation des inégalités sociales de genre en santé, est porté par la Docteure Heini VAISANEN, démographe à l'INED. Il est intitulé « Étude FISO - Fausses couches et Inégalités SOciales : de l'expérience au quantitatif ».

Ce projet étudie les effets des fausses couches sur la santé mentale des femmes. D'abord pensé dans une approche statistique de démographie, l'Appel à Projets va permettre de développer une étude qualitative par entretien auprès des femmes concernées. Outre la volonté de rendre visible et intelligible un phénomène mal connu, ce projet améliorera la connaissance et la prise en charge des femmes ayant vécu une fausse couche. La porteuse de projet tient à analyser ces effets sous l'angle du genre, de l'âge et de la classe sociale, et les résultats de cette recherche fera l'objet d'une restitution auprès des professionnels de santé accompagnant les femmes sur ces difficultés.

Prix

Les prix de la Fondation ont pour vocation de valoriser des initiatives sur la thématique de l'accès et de la continuité des soins. Pour l'édition 2025, 121 candidatures ont été reçues ; 5 projets ont été soutenus pour un montant total engagé de 37 500 €. Une dotation complémentaire de 2,5K € a été attribuée au projet sélectionné par les votes des adhérents du membre fondateur via le site internet, portant ainsi le coût total de ce soutien à 40 000 €.

Voici les lauréats de cette édition :

- **[L'association MusCaris](#) pour son projet « Du souffle pour deux : soutien des binômes aidant.e / aidé.e par la musicothérapie ».**
Ce projet vise le soutien du binôme aidant/aidé par la musicothérapie avec l'organisation de séances conjointes – à domicile ou en collectif.
- **[Le Centre Hospitalier spécialisé Saint Ylie Jura](#) pour son projet « Médiations inclusives et partenariales (parents et enfants) pour l'accès aux soins et l'ouverture au monde ».**
Le projet vise à proposer une thérapie par le poney et le cirque, offrant aux patients des

expériences corporelles et relationnelles adaptées à leur stade de développement psychomoteur et psychoaffectif.

- **L'Association UNISOAP pour son projet « Hygiène pour tous ».**
UNISOAP est la première association française spécialisée dans la collecte et le recyclage des savons usagés des hôtels. L'association fédère autour de son projet un important réseau de partenaires : des hôtels (pour la collecte des savons usagés sur tout le territoire), deux ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) pour le recyclage, des associations caritatives pour la distribution et l'éducation à l'hygiène.
- **L'Association Vers Paris Sans Sida pour son projet « Formation de relais en santé parmi les acteurs de la scène Ballroom à Paris ».**
L'association agit pour promouvoir la santé sexuelle. Elle cible prioritairement les publics les plus exposés au VIH : personnes LGBTQI+, personnes migrantes, travailleuses et travailleurs du sexe, personnes vivant avec le VIH.
Le projet porte sur la formation de pairs-relais capables de diffuser des messages de prévention au sein de leurs communautés.
- **L'Association AiRe Aérée pour son projet « Itinér'AiRe Aérée, relais de prévention santé pour aidants et seniors ruraux ».**
Ce projet vise à prévenir la dépendance et à maintenir le lien social des seniors vivant à domicile en milieu rural. L'association propose des ateliers de prévention santé et d'écoute en itinérance, ateliers de gym cérébrale, café papote, accompagnement aux outils numériques, ateliers sur le thème de l'acuité visuelle et la mobilité.

L'AiRe Aérée a reçu le grand prix des adhérents pour une dotation complémentaire de 2 500 €.

Les prix ont été décernés lors d'une cérémonie organisée le 15 octobre 2025 pour célébrer les 10 ans de la Fondation Solimut Mutuelle de France aux Jardins du Cloître, à Marseille.

Etudes

La Fondation Solimut Mutuelle de France s'est associée à la Fondation de l'Avenir pour soutenir la Recherche Participative sur les capacités d'innovation des structures d'accueil des jeunes enfants de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), entreprise en 2024 avec le Mouvement Associatif, portée par les professeurs Jean-Louis LAVILLE et Philippe EYNAUD. L'équipe de recherche mêle les approches de la sociologie, de l'économie et des sciences de gestion.

Dans le champ de la petite enfance, cette étude vise à analyser les spécificités de l'ESS en matière d'innovation dans l'accueil des jeunes enfants, et comment elle se distingue de l'offre privée lucrative. Une première partie de cette recherche vise à retracer historiquement l'apport des associations et des structures de l'ESS dans le développement de nouvelles pratiques d'accueil collectif des enfants. Cette histoire nous enseigne notamment que ces innovations favorisent l'accès à des publics éloignés de l'accueil, dans une perspective de garantir la mixité sociale et l'inclusion des territoires peu dotés d'offre d'accueil.

Une enquête qualitative a été menée auprès des professionnelles de la petite enfance, directrices d'établissement, des parents usagers et des partenaires institutionnels ou locaux. Cette enquête permettra de comprendre les finalités et le fonctionnement des Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants de l'Economie Sociale et Solidaire dans leur diversité en croisant différents points des acteurs et usagers. L'accent sera mis sur les pratiques qui contribuent à éviter les dérives observées dans les

crèches privées lucratives et à identifier des innovations spécifiques en matière d'accueil, de pédagogie, de type de familles accueillis, d'implantation, de gestion ou de coopération territoriale, etc.

Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec le LAREQUOI/Université Versailles Saint-Quentin afin d'initier une nouvelle étude de recherche ayant pour objet l'engagement des professionnels de santé en suite du symposium « *Améliorer l'offre de santé de premiers recours : quelle place pour le modèle salarial des professionnels ?* » organisé en juin 2024 par la Fédération des Mutuelles de France, avec le soutien de la Fondation Solimut Mutuelle de France et la Fondation de l'Avenir. Le dimensionnement de l'étude a été consolidé avec un premier volet dédié à un état de la littérature et une étude quantitative. A l'issue, un second volet sera dédié à l'approfondissement de la recherche avec une enquête qualitative.

Bourse

En partenariat avec la Fondation de la Croix-Rouge Française, la Fondation Solimut Mutuelle de France a attribué une bourse de recherche en 2022/2023 à un jeune chercheur en sociologie, Ludovic JOXE, sur la thématique « Continuité des parcours de soins des exilés ukrainiens en France ».

Cette recherche a analysé la perception et le vécu des personnes exilées résidant en Ukraine accueillies sur le territoire français dans le contexte du conflit russo-ukrainien. Il s'agissait de caractériser et de comprendre le vécu des personnes exilées et de leur accès aux soins, en portant la focale sur les difficultés rencontrées lors de leur insertion dans le système de santé durant leur accueil.

Cette recherche est à présent terminée et ses résultats ont été présentés, sous un format de synthèse de 4 pages publiée dans la série « [Pratiques & Humanités](#) » (P&H) sur le site internet de la Fondation Croix-Rouge française.. De ce travail de recherche, Ludovic JOXE a rédigé un article scientifique, intitulé « Les limites du « tapis rouge. Le cas de l'accès aux soins des exilés issus d'Ukraine en France en 2022 », dans la revue N° 243, 2024/3 de la Revue Française des Affaires Sociales. L'article est également consultable gratuitement à l'adresse suivante : <https://hal.science/hal-04831824v1>

2. Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Une refonte du site internet de la Fondation a été opérée en le rendant plus attractif par la mise en œuvre de visuels en lien avec son objet social, une présentation renforcée des actualités, des éléments de valorisation des lauréats des prix et en facilitant le lien entre les vecteurs de communication, sur la base d'outils plus normalisés et accessibles en back-up ainsi qu'une optimisation et suivi de référencement du site internet.

La valorisation des résultats de recherche de Ludovic JOXE par le podcast « En-Quête d'Humanité » « *En-Quête d'Humanité* » est le podcast de la Fondation Croix-Rouge française, dont l'épisode portant sur les travaux de Ludovic JOXE ont été soutenu par la Fondation Solimut Mutuelle de France. Sous forme d'interviews originales, le podcast a pour vocation d'incarner la recherche à partir du témoignage de chercheur, de leur parcours et l'apport des résultats de leurs travaux pour les praticiens de l'action humanitaire et de l'action sociale. Un format court et simple, pour rendre accessible et visibiliser la recherche en sciences sociales.

Référence : Ludovic Joxe : « Continuité des soins des exilés ukrainiens : "La fin du tapis rouge" », [En-Quête d'Humanité](#), épisode 10, 16 mai 2025.
<https://www.fondation-croix-rouge.fr/podcasts-et-multimedias-2/>

Evènementiels

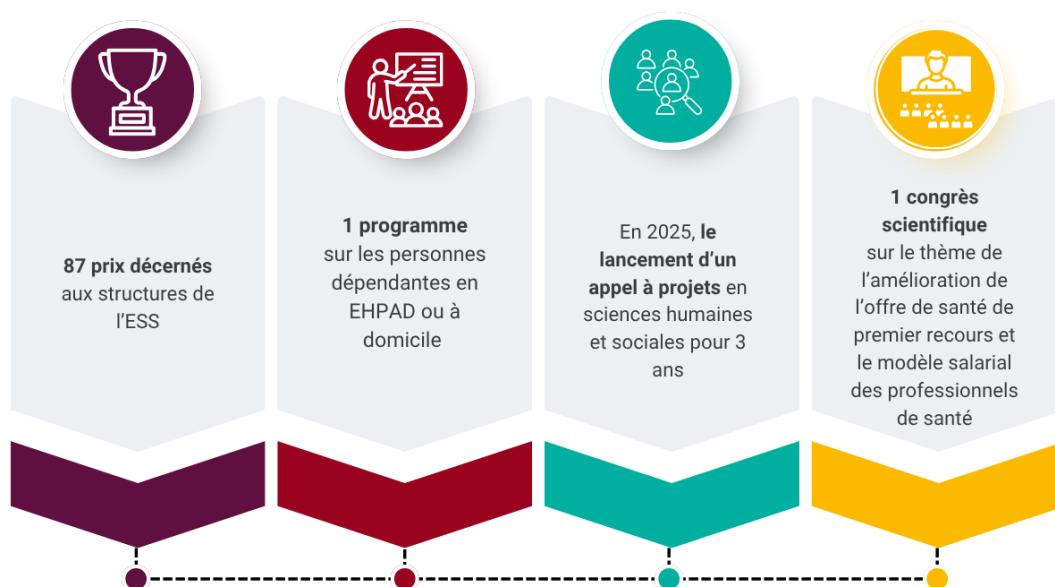
Les résultats des travaux du programme ONCOPAD, destiné à changer le regard sur le cancer auprès des patients âgés institutionnalisés en EHPAD, ont été présentés par la Pre FALANDRY lors d'une conférence au Sénat le 9 octobre 2025, dans le cadre de la [1^{ère} Journée Nationale contre le cancer des Seniors](#), portée par la SoFOG (Société Francophone d'Onco-Gériatrie), et soutenue par de nombreux acteurs tels que la FHF, l'INCa, la SFOM, l'AFSOS.

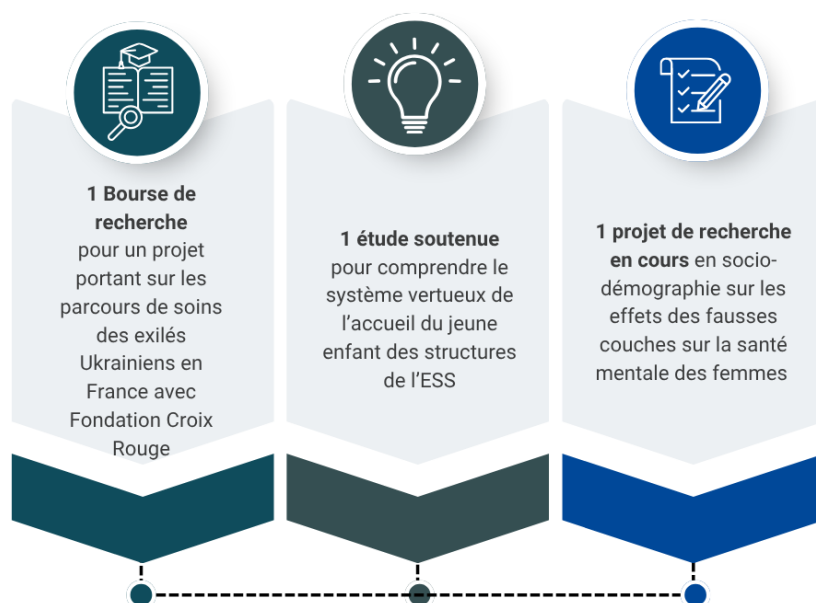
Le 15 octobre dernier, la Fondation Solimut Mutuelle de France fêtait ses 10 années d'existence. La Fondation Solimut Mutuelle de France était à l'origine un fonds de dotation. Après deux ans d'existence de ce fonds, notamment pour développer la portée territoriale et l'ancrage scientifique de ses missions, le fonds de soutien a été transformé en fondation sous égide de la Fondation de l'Avenir. Sa vocation est restée inchangée : agir à la source de l'inégalité sociale, innover, inventer des réponses solidaires aux besoins sociaux de la population en matière de santé. Ces années ont été dédiées au soutien, d'une part, des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) par l'intermédiaire d'appels à prix ; d'autre part, auprès des chercheurs, par des dispositifs de soutien d'appels à projets, d'études ou de programmes.

La soirée organisée aux Jardins du Cloître, à Marseille, a permis de réunir une centaine de participants, partenaires, en présence des anciens lauréats des prix, de porteurs de projet et programme, pour un partage d'expériences et un suivi du devenir des projets et des associations.

Elle a été l'occasion renouvelée de la traditionnelle remise de Prix pour récompenser les 5 nouveaux lauréats de l'appel à prix 2025.

L'occasion de mettre en lumière également une rétrospective qui a permis de saisir le déploiement des actions de la Fondation Solimut Mutuelle de France qui s'inscrivent dans 3 grandes thématiques : la santé des femmes, l'accompagnement des publics vulnérables, le soutien aux personnes exilées.





C'est un soutien total de 2,3 M€

C. Ressources

Générosité du publique

Il n'y a pas de ressources issues de la générosité publique sur l'exercice 2025.

Mécénat et partenariats

Les ressources de la Fondation Solimut Mutuelle de France reposent sur la dotation du membre fondateur à hauteur de 15 K€ à laquelle s'ajoute une contribution exceptionnelle à hauteur de 200 K€ en 2025 et du mécénat de compétences pour 21 637 €.

Produits financiers

Les produits financiers perçus par la Fondation Solimut Mutuelle de France s'élèvent à 8 011 € en 2025.

Autres produits

Il n'y a pas d'autres produits perçus sur l'exercice 2025.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France
BILAN ACTIF AU 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	49 140	43 190	5 950	10 990
Total I	49 140	43 190	5 950	10 990
ACTIF CIRCULANT				
Autres	200 000		200 000	0
Valeurs mobilières de placement	318 313		318 313	312 152
Disponibilités	85 641		85 641	144 368
Total II	603 955	0	603 955	456 521
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	653 095	43 190	609 905	467 511

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	410 845	254 187
Total I	490 845	334 187
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	96 144	127 557
Total II	96 144	127 557
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30	62
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25	0
Autres dettes	7 861	5 705
Produits constatés d'avance	15 000	
Total IV	22 916	5 767
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	609 905	467 511

FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE France
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	215 000	15 000
Utilisations des fonds dédiés	73 413	213 577
Total I	288 413	228 577
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	37 791	42 136
Aides financières	42 843	40 000
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 040	8 855
Reports en fonds dédiés	198 658	132 500
Autres charges	12 092	14 625
Total II	296 423	238 116
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 011	-9 539
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8 011	9 539
Total III	8 011	9 539
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	8 011	9 539
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Total des produits (I + III + V)	296 423	238 116
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	296 423	238 116
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	21 637	20 646
Bénévolat		
TOTAL	21 637	20 646
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	21 637	20 646
Personnel bénévole		
TOTAL	21 637	20 646